

Guide de choix de cours

2018-2019

Premier cycle du secondaire





Renseignements généraux

Si vous désirez rejoindre des personnes-ressources dans nos écoles secondaires, voici les coordonnées.

Polyvalente de Black Lake et Centre de formation professionnelle

Coordonnées : 499, rue St-Désiré, Thetford Mines (Québec) G6H 1E0

Numéro de téléphone : 418 423-4291, poste 3325

Nom de la conseillère d'orientation : **Isabelle Vien**

Numéro de téléphone : 418 423-4291, poste 3325

Polyvalente de Disraeli

Coordonnées : 950, rue St-Gérard, Disraeli (Québec) G0N 1E0

Numéro de téléphone : 418 449-3200, poste 4008

Nom de la conseillère d'orientation : **Mélanie Laroche**

Numéro de téléphone : 418 449-3200, poste 4121

Polyvalente de Thetford Mines

Coordonnées : 561, rue St-Patrick, Thetford Mines (Québec) G6G 5W1

Numéro de téléphone : 418 338-7832, poste 5200

Nom de la conseillère d'orientation : **Dominique Côté**

Numéro de téléphone : 418 338-7832, poste 5004

Nom de la conseillère d'orientation : **Sophie Trépanier en remplacement d'Émilie Pinel-Roy**

Numéro de téléphone : 418 338-7832, poste 5005

Centre de formation professionnelle Le Tremplin

Coordonnées : 578, rue Monfette Est, Thetford Mines (Québec) G6G 7G9

Numéro de téléphone: 418 335-2921, poste 3103

Nom de la conseillère en information scolaire et professionnelle : **Sonia Lapointe**

Numéro de téléphone : 335-2921, poste 3113

Centre d'éducation des adultes l'Escale

Coordonnées : 1265, rue Notre-Dame Est, Thetford Mines (Québec) G6G 2V3

Numéro de téléphone : 418 338-7806, poste 2106

Nom du conseiller d'orientation : **Kristian Codaire**

Numéro de téléphone : 338-7806, poste 2136

Centre administratif

Coordonnées : 650, rue Lapierre, Thetford Mines (Québec) G6G 7P1

Numéro de téléphone : 418 338-7800, poste 1378

Nom de la coordonnatrice et responsable de la sanction des études : **Marie-Claude Gagné**

Numéro de téléphone : 418 338-7800, poste 1354



Formation générale

RÈGLES DE PASSAGE

1. Le passage du 1^{er} cycle au 2^e cycle du secondaire, c'est-à-dire de la 2^e à la 3^e secondaire, est basé principalement sur la réussite des matières suivantes : mathématique, français et anglais.
2. Le passage d'un élève de la 3^e vers la 4^e secondaire est basé principalement sur la réussite des matières suivantes : science et technologie ou applications technologiques et scientifiques, mathématique, français, anglais ainsi qu'histoire du Québec et du Canada.
3. Le passage d'un élève de la 4^e vers la 5^e secondaire s'effectue suivant le principe de la promotion par matière.
4. La note de passage est de 60 % pour tous les cours suivis par un élève.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) décerne un diplôme d'études secondaires à l'élève qui a cumulé au moins 54 unités de 4^e et de 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de 5^e secondaire et les unités suivantes :

- ↪ 6 unités de langue d'enseignement de 5^e secondaire (français);
- ↪ 4 unités de langue seconde de 5^e secondaire (anglais);
- ↪ 4 unités de mathématique de 4^e secondaire;
- ↪ 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de 4^e secondaire;
- ↪ 4 unités d'histoire du Québec et du Canada de 4^e secondaire;
- ↪ 2 unités d'arts de 4^e secondaire (arts plastiques, musique, art dramatique ou danse);
- ↪ 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique de 5^e secondaire.

Tous les cours réussis dans le cadre de la formation professionnelle sont également pris en considération pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, sauf les cours réussis au FMSS, c'est-à-dire dans les métiers semi-spécialisés.





*Pour Bâtir l'avenir
aujourd'hui et demain!*





Cours obligatoires

1^{ER} CYCLE (1^{RE} ET 2^E SECONDAIRE)

Matière	1 ^{re} année (1 ^{re} secondaire)	2 ^e année (2 ^e secondaire)
Français	132-108	132-208
Anglais	134-104	134-204
Mathématique	063-126	063-226
Science et technologie	055-104	055-204
Géographie	095-103	095-203
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-103	087-213
Arts plastiques ou	168-104	168-204
Musique	169-104	169-204
Éducation physique et à la santé	043-102	043-202
Éthique et culture religieuse	069-102	069-202

INFORMATIONS IMPORTANTES

Depuis l'application du renouveau pédagogique, il y a obligation de continuité en arts (arts plastiques ou musique) au 1^{er} cycle. Ce qui veut dire qu'un élève ayant choisi la musique à la première année du cycle, devra poursuivre en musique à la deuxième année. C'est donc important de prendre le temps nécessaire afin de faire le bon choix. Voici les informations nécessaires pour vous aider à faire votre choix.

Arts plastiques

1 ^{re} sec. 168-104	2 ^e sec. 168-204	PBL PDI PTM
---------------------------------	--------------------------------	-------------------

- ↳ Ces cours amènent l'élève à enrichir ses connaissances de soi et du monde, à développer des habiletés et un esprit créatif.
- ↳ Ces acquis seront un atout soit dans le domaine du spectacle, de la communication, de la culture, de la science, de la mode et du design.
 - ⇒ Aucune connaissance ou habileté n'est nécessaire.
 - ⇒ Particularités : initiation à l'art informatisé, projet à saveur internationale, expositions et autres projets spéciaux.

Musique

1 ^{re} sec. 169-104	2 ^e sec. 169-204	PDI
---------------------------------	--------------------------------	-----

- ↳ La connaissance des instruments de l'harmonie n'est pas nécessaire pour la 1^{re} secondaire.
 - ↳ Particularités : initiation aux instruments de l'harmonie, tels : piano, guitare, basse, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, baryton, tuba, percussion et "drumline", etc.
 - ↳ Projets : quelques concerts à la polyvalente et à l'extérieur de l'école, participation à quelques concours provinciaux (facultatif) et camp musical de fin de semaine (facultatif).
- N. B. : À la Polyvalente de Disraeli, l'élève qui joue déjà de la guitare ou du piano (avec lecture des notes) pourra en faire la pratique avec l'accord de l'enseignant.

Musique

1 ^{re} sec. 169-104	2 ^e sec. 169-204	PBL PTM
---------------------------------	--------------------------------	------------

- ↳ Le programme de musique s'articule autour de trois compétences complémentaires et interdépendantes : créer, interpréter et apprécier des oeuvres musicales.
- ↳ Le principal instrument utilisé pour le développement de ces compétences est la guitare.



Adaptation scolaire

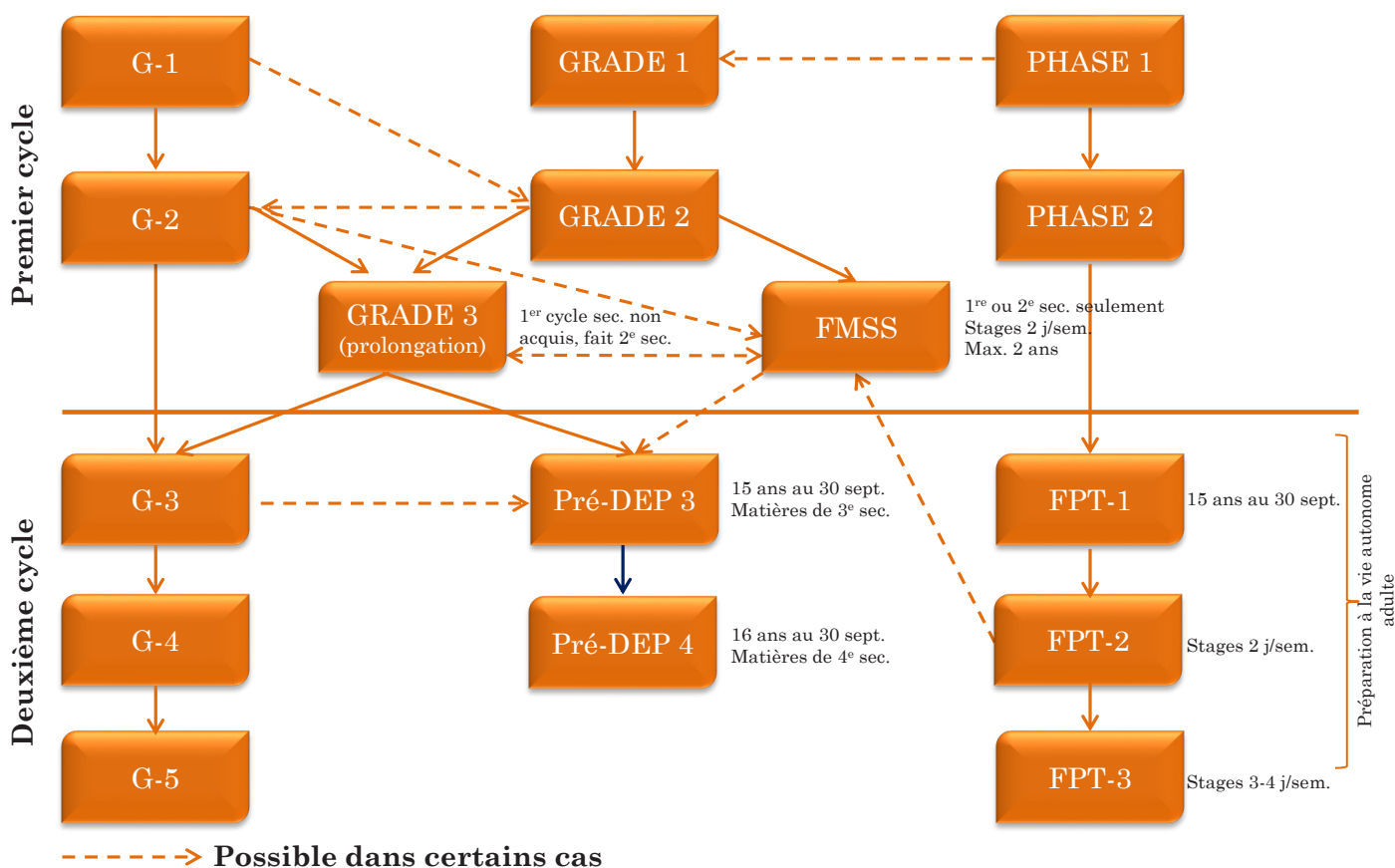
POLYVALENTE DE THETFORD MINES ET POLYVALENTE DE DISRAELI

Pour les élèves en difficultés d'apprentissage, au secondaire, la Commission scolaire des Appalaches assure des services particuliers se traduisant, soit par des mesures d'appui, soit par des cheminements particuliers. L'accès aux cheminements particuliers résulte d'un processus de classement dans lequel s'inscrit le plan d'intervention personnalisé de l'élève.

Mesures d'appui

Selon les écoles, différentes mesures peuvent être mises en place : récupération, ajout de périodes dans une matière, cours spéciaux, etc. Ces mesures peuvent différer d'une année à l'autre.

Champ 1 : parcours possibles



Cheminevements particuliers

Matière	Nature des difficultés	Objectifs
Grade (1^{er} cycle) ↪ Groupe régulier à effectif réduit ayant une approche différenciée; ↪ Programme échelonné sur trois ans, possibilité de réintégration aux groupes réguliers, l'année suivante.	Élèves entre 13 et 15 ans ayant atteint en partie les attentes du primaire dans plus d'une matière de base.	
Phase (1^{er} cycle du secondaire adapté) ↪ Poursuite des habiletés menant à la voie axée sur l'emploi; ↪ Programme échelonné sur deux ou trois ans.	Élèves entre 13 et 15 ans ayant un retard significatif (minimum un cycle de retard).	
FMSS (2^e cycle) ↪ Formation aux métiers semi-spécialisés.	Élèves de 15 ans n'ayant pas obtenu les acquis du 1 ^{er} cycle du secondaire.	↪ Développement des compétences académiques et de celles axées sur le marché du travail; ↪ Alternance école/travail; ↪ Possibilité de deux ans dans ce parcours.
FPT (2^e cycle) ↪ Formation préparatoire au travail et programme échelonné sur trois ans.	Élèves de 15 à 18 ans avec retards d'apprentissage majeurs provenant surtout du « Phase ».	↪ Autonomie et responsabilisation; ↪ Accès aux structures d'accueil suivantes : intégration au marché du travail, éducation des adultes.



Programmes particuliers

POLYVALENTE DE BLACK LAKE

La Polyvalente de Black Lake, qui accueille près de 500 élèves, est une école secondaire dynamique et ouverte sur son milieu.

Nos programmes particuliers sont admissibles au transport.

L'ANGLAIS ON LE LIT, ON L'ÉCRIT ET ON LE PARLE!

Deux programmes d'anglais sont offerts (6 périodes/9 jours)

L'élève pourra :

- ↳ formuler des messages claires, s'exprimer avec aisance et avec précision à propos de différents sujets;
- ↳ être apte à poursuivre des études postsecondaires dans un milieu anglophone;
- ↳ comprendre une variété de textes lus et entendus avec aisance;
- ↳ écrire des textes variés en utilisant correctement les conventions de la langue anglaise;
- ↳ obtenir des crédits supplémentaires reconnus par la sanction des études;
- ↳ écrire des textes variés en maîtrisant des structures de phrases typiquement anglophones;
- ↳ être apte à évoluer dans un milieu de vie scolaire anglophone;
- ↳ exprimer des messages claires et détaillés tout en maîtrisant les subtilités et les nuances de sujets complexes et abstraits;
- ↳ l'élève maîtrisera les compétences langagières à un niveau supérieur lui permettant de compléter, à la fin de son parcours au secondaire, l'examen du ministère équivalent à celui de 5^e secondaire des écoles anglaises (English Language Arts-ELA).

	Enrichi	Concentration
↳ formuler des messages claires, s'exprimer avec aisance et avec précision à propos de différents sujets;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
↳ être apte à poursuivre des études postsecondaires dans un milieu anglophone;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
↳ comprendre une variété de textes lus et entendus avec aisance;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
↳ écrire des textes variés en utilisant correctement les conventions de la langue anglaise;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
↳ obtenir des crédits supplémentaires reconnus par la sanction des études;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
↳ écrire des textes variés en maîtrisant des structures de phrases typiquement anglophones;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
↳ être apte à évoluer dans un milieu de vie scolaire anglophone;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
↳ exprimer des messages claires et détaillés tout en maîtrisant les subtilités et les nuances de sujets complexes et abstraits;	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
↳ l'élève maîtrisera les compétences langagières à un niveau supérieur lui permettant de compléter, à la fin de son parcours au secondaire, l'examen du ministère équivalent à celui de 5 ^e secondaire des écoles anglaises (English Language Arts-ELA).	<input checked="" type="checkbox"/>	

Programme Ipad - 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e secondaire

iPad personnel* intégré à la majorité des cours (*aux frais de l'élève)

Les classe iPBL : un monde de possibilités!

Les classes iPBL placent la technologie au service de l'apprentissage! La tablette devient un outil pour apprendre, collaborer et créer. Dans les différentes cours, les jeunes emploient quotidiennement leur iPad. Ils gèrent leur agenda, prennent des notes, font des recherches, s'intéressent à l'actualité et réalisent des projets variés. Bref, grâce à cet outil, ils développeront de bonnes méthodes de travail en étant actifs dans leurs apprentissages, et ce, dans les classes branchées.

Ainsi, grâce à ce virage technologique, la Polyvalente de Black Lake vise à développer des apprenants autonomes, curieux, cyber responsables et ouverts sur le monde. Tout pour bâtir un avenir prometteur!



POLYVALENTE DE DISRAELI

La Polyvalente de Disraeli est reconnue pour ses trois concentrations parfaitement intégrées à la grille-horaire de l'élève et pour la qualité de son encadrement et de ses services.

UN PETIT MILIEU, UNE GRANDE FAMILLE!

Nos programmes particuliers sont admissibles au transport.

Hockey

Ce programme vise le développement des habiletés par des entraînements intégrés à la grille-horaire de l'élève et par la participation à la ligue scolaire du RSEQ.

Les hockeyeurs ont aussi accès à la fameuse patinoire synthétique qui est à l'intérieur de la polyvalente, où ils pourront chausser les patins pour pratiquer différentes techniques avec les entraîneurs de hockey.

Conditions d'admission : sélection à partir de tests sur glace,

Arts du cirque

L'élève devra faire un choix parmi les trois volets de cette concentration :

Volet acrobatique

Ce programme permet de se développer dans plus de 35 spécialités (acrobatie au sol, aérienne, équilibre, jonglerie et art clownesque).

Volet musique

Interprétation et création d'oeuvres originales pour assurer le support musical lié à la production d'un spectacle de cirque d'envergure.

Volet arts plastiques

Approche par projets mettant l'emphase sur la conception de costumes, de décors et de maquillage pour la production d'un spectacle de cirque d'envergure.

Plein air

Cette nouvelle concentration débutant à l'automne 2018 fera la promotion des saines habitudes de vie, par la pratique d'activités sportives de plein air telles que le kayak, la randonnée pédestre, le vélo de montagne, le ski de fond et bien plus encore!

Condition d'admission : participation à une activité de plein air lors de la journée des tests de sélection de la Polyvalente de Disraeli.



POLYVALENTE DE THETFORD MINES

Par son dynamisme, ses programmes particuliers et ses activités sportives, la Polyvalente de Thetford Mines se consacre à la réussite des jeunes en offrant des services de qualité qui sauront répondre aux besoins de tous.

PLUS DE SPORTS, PLUS D'OPTIONS, UN MONDE DE PASSION!

Nos programmes particuliers sont admissibles au transport.

Programme d'éducation internationale (PEI)

Ce programme offre à l'élève un cadre de travail riche en défis pédagogiques à travers des concepts fondamentaux tels que la communication, l'ouverture sur le monde et une éducation globale.

Le programme offre à l'élève :

- ↪ une éducation de grande qualité reconnue internationalement;
- ↪ des méthodes de travail efficaces;
- ↪ l'apprentissage de trois langues (français, anglais, espagnol);
- ↪ un enrichissement en langue française;
- ↪ un enrichissement en langue anglaise (anglais intermédiaire et anglais enrichi* du MEES, selon les résultats du test de classement);
- ↪ l'aptitude à poser des actes bénévoles significatifs (engagement communautaire);
- ↪ le développement du sens de l'effort à travers une attitude positive face au travail;
- ↪ des activités, des sorties culturelles et des voyages;
- ↪ le développement de la capacité à structurer sa pensée.

* Le programme d'anglais enrichi du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (de 100 heures) est offert aux élèves ayant réussi les tests de sélection. Ce cours est bonifié par 50 heures additionnelles d'anglais par année pour les élèves en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire du PEI. À la fin du programme, l'élève sera apte à évoluer dans un milieu anglophone.

Concentration sportive

Pour favoriser la réussite académique, les élèves ayant réussi l'ensemble de leurs matières en 6^e année du primaire et ayant un bon comportement seront favorisés.

L'élève inscrit à ce programme aura :

- ↪ deux fois plus de périodes d'éducation physique que les élèves du régulier;
- ↪ la possibilité de jumeler la concentration sportive au cours d'anglais enrichi;
- ↪ l'opportunité de pratiquer les sports que l'on retrouve en parascolaire avec les équipes de compétition de l'école tels que le soccer, le volleyball, l'athlétisme, le badminton, etc., et ce, à l'intérieur de leurs cours d'éducation physique;
- ↪ l'opportunité de développer de saines habitudes de vie.





Nos autres programmes

Une demande doit être faite au transport et une réponse vous sera donnée entre le 1^{er} le 31 octobre. Des frais de 250 \$ seront exigés.

POLYVALENTE DE BLACK LAKE

Concentration soccer

Dans une vision d'un développement global de l'élève, ce dernier pourra pratiquer des techniques liées au soccer (sur terrain synthétique intérieur et street soccer), à raison de trois fois par semaine. L'élève pratiquera son sport en combinant les études et les rencontres amicales interscolaires au sein des équipes Élites (RSEQ).

POLYVALENTE DE DISRAELI

Cirque acrobatique

Les élèves de la concentration de cirque acrobatique qui désirent développer leur talent au maximum peuvent aussi s'inscrire à des cours de cirque acrobatique en parascolaire. Les entraînements se déroulent après les cours, à raison de deux fois par semaine, et sont donnés par un formateur diplômé de l'École nationale de cirque de Montréal.

POLYVALENTE DE THETFORD MINES

Anglais enrichi pour les élèves qui cheminent au programme régulier

Un cours d'anglais enrichi est offert aux élèves du programme régulier. Les notions abordées permettent aux élèves d'évoluer rapidement dans cette langue seconde. Ce programme d'anglais enrichi du MEES permet de répondre à la demande des élèves de notre territoire qui ont participé à des programmes d'anglais intensif dans leur école primaire.



Demande de changement d'école

Dans le cas où l'école choisie lors de l'admission ou de l'inscription est une autre école que votre école d'origine (sauf pour les projets pédagogiques particuliers), remplissez le formulaire « Demande de changement d'école », à la page suivante. Faites-le parvenir à la direction du Service éducatif de la commission scolaire. Vous recevrez une réponse d'ici le 30 juin, si la demande est effectuée pendant la période d'admission et d'inscription. Par conséquent, vous recevrez une réponse au plus tard le 1^{er} septembre si votre demande est effectuée entre le 1^{er} avril et le 31 août.

Les parents de l'élève ont le droit de choisir, chaque année, parmi les écoles de la commission scolaire, celle qui dispense les services auxquels son enfant a droit et répond le mieux à leur préférence lorsque :

- ↪ la capacité d'accueil de cette école le permet;
- ↪ les services éducatifs particuliers prévus pour cet élève sont dispensés à cette école;
- ↪ les paramètres d'allocation des ressources le permettent en regard de la distribution de la clientèle.

L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport puisque celui-ci excède ce qui est prévu par la commission scolaire. Si la demande est acceptée, le parent défraie les frais de transport. La capacité d'accueil d'une école est définie comme suit :

- ↪ par la maquette de cours et la grille-horaire;
- ↪ par la pleine utilisation des locaux-classes;
- ↪ par un nombre maximum d'élèves pondéré par groupe (moyenne plus deux en référence à la convention collective du personnel enseignant);
- ↪ par la disponibilité des locaux spécialisés.

Formulaire de demande de changement d'école Programmes particuliers (secondaire)

Nom de l'élève : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone pour rejoindre un parent ou un tuteur (le jour) : _____

Niveau en 2018-2019 : _____ Numéro de fiche : _____

Moi, _____, demande que mon enfant inscrit à l'école

_____, soit transféré à l'école _____,
Nom de l'école actuelle Nom de l'école souhaitée

au programme _____, pour l'année scolaire 2018-2019.

Les raisons de cette demande de transfert sont les suivantes :

Par la présente, j'affirme avoir pris connaissance des informations contenues à la page précédente et je suis conscient ou consciente que si cette demande est acceptée, il me sera impossible de présenter une nouvelle demande au cours de cette année scolaire.

Signature de l'élève

Date

Signature du parent ou tuteur

Date

Avant le 30 mars 2018, retournez ce formulaire par courrier au 650, rue Lapierre, Thetford Mines (Québec) G6G 7P1 ou par télécopieur au 418 338-4599, à la direction du Service éducatif, à l'attention de madame Sonia Roberge. Vous pouvez aussi l'acheminer par courriel, voici l'adresse : secsa@csappalaches.qc.ca.



Transport scolaire - Choix d'école

L'élève inscrit dans un des programmes particuliers reconnus par la commission scolaire tels que : les arts du cirque (volets acrobatiques, musique et arts plastiques), le hockey, le programme d'éducation internationale, les concentrations sportives, l'anglais langue seconde (volets concentration ou enrichi), l'AIBL, l'iPad et la concomitance, **est admissible au transport, si l'organisation scolaire le permet**. Le parent n'a pas besoin le remplir de formulaire « Demande de place disponible ».

Par contre, l'élève inscrit dans un programme régulier dont la résidence principale ou l'adresse de la garderie est située à l'extérieur du territoire de l'école fréquentée, **n'est pas admissible au transport** sauf par l'attribution de places disponibles et doit remplir le formulaire « Demande de place disponible ».

De plus, toute demande de transport pour un élève marcheur, demeurant à une adresse égale ou supérieure à 800 mètres de l'école fréquentée, doit faire l'objet d'une demande de place disponible.

Voici la procédure à suivre pour l'attribution des places disponibles (accommodement) :

1. Les parents qui désirent faire bénéficier leur enfant de ce privilège adressent leur demande à la direction de l'école fréquentée par leur enfant en utilisant le formulaire approprié « Demande de place disponible (accommodement) ».
2. À compter du 1^{er} octobre de chaque année, s'il reste des places disponibles dans les véhicules, il est possible d'y admettre des élèves.
3. L'attribution des places disponibles se fera graduellement entre le 1^{er} octobre et la fin octobre de chaque année, soit après la période de rodage des différents parcours, entretemps, le transport est assumé par les parents.
4. Les frais de transport seront de 250 \$ pour l'année scolaire 2018-2019.
5. Ce service aux élèves doit être considéré comme un privilège temporaire qui prend fin le 30 juin de chaque année scolaire.
6. L'élève bénéficie d'un privilège temporaire de transport qui peut lui être retiré en tout temps, dans l'éventualité où des élèves admissibles au transport arrivent en cours d'année. Un avis de cinq jours sera donné à l'élève qui bénéficie d'un privilège temporaire de transport pour permettre aux parents de se réorganiser.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le transport, veuillez communiquer avec Mme Danielle Paré au 418 338-7800, poste 1234.

Marc Soucie, directeur

Formulaire de demande de place disponible (accommodement)

OBJET DE LA DEMANDE 2018-2019

Cocher la case correspondante à votre demande.

- Adresse principale située hors territoire de l'école fréquentée.
 Adresse de la garderie située hors territoire de l'école fréquentée.
 Élève marcheur demeurant à une distance égale ou supérieure 800 mètres.

Nom de l'école de votre territoire	
Nom de l'école demandée	
Nom de l'enfant	
Nom du parent	
Adresse (rue, ville et code postal)	
Téléphone	
Anne scolaire de l'élève pour l'an prochain et le numéro de fiche (voir la demande d'admission et d'inscription de l'élève)	Année scolaire : N° de fiche :

La présente est une demande de privilège de transport en vertu des normes d'attribution de place disponible dans les véhicules scolaires.

Je reconnais que ce transport est temporaire et pourrait être retiré en tout temps advenant un changement dans les données. De plus, ce transport ne lie pas la Commission scolaire des Appalaches pour le futur et ne confère aucun droit acquis en matière d'admissibilité au transport.

Je conviens qu'aucune modification de parcours ne sera faite et j'accepte que mon enfant embarque et débarque de l'autobus à l'arrêt qui me sera indiqué.

La demande de place disponible doit être accompagnée d'un chèque de 250 \$ libellé au nom de la Commission scolaire des Appalaches et daté du 1^{er} octobre 2018. Advenant que la demande soit refusée, nous vous retournerons le chèque.

*** IMPORTANT : Aucune demande ne sera traitée si le paiement est manquant.**

Aucune demande n'est traitée avant le 1^{er} octobre.

En connaissance de quoi, j'ai signé ce ___ jour de _____ 20___. _____
Signature du parent

Le parent doit remettre ce formulaire dûment complété à la direction de l'école de son enfant avant le 19 septembre. L'école le fera suivre au Service du transport scolaire pour traitement entre le 1^{er} et le 31 octobre.*

Espace réservé à l'usage du Service du transport scolaire		
Chèque inclus : <input type="checkbox"/> Demande acceptée : <input type="checkbox"/> Demande refusée: <input type="checkbox"/> (motif : _____)		
Demande n'est plus requise <input type="checkbox"/> Raisons : Désistement ou déménagement <input type="checkbox"/> Organisation scolaire <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Programme particulier (facturation à l'école) <input type="checkbox"/> Retour à l'école du territoire		
A. M.	Arrêt :	Circuit :
P. M.	Arrêt :	Circuit :
Date de début :	Transporteur averti <input type="checkbox"/>	Parent averti <input type="checkbox"/>

650, rue Lapierre
Thetford Mines
(Québec)
G6G 7P1



Polyvalente de
Thetford Mines